

Le Bulletin

de liaison

BELGIQUE - BELGIË
PP-PB
1099 BRUXELLES X
BC 10114



de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

SOMMAIRE

Dossier:	2-5
Événement: We Love MJ	6-11
Echos des Centres: MJ "La Clef"	12
Echos des Centres: MJ "Vitamine Z"	13
Echos des Centres: MJ "La Frégate"	14
Echos des Centres: MJ "Club de Jeunesse"	15
Echos des Centres: MJ "Libratoï"	16
Echos des Centres: MJ "Interpôle"	17
Echos des Centres: MJ "Port'Ouverte"	18
Echos des Centres: MJ "ASF"	19



EDITO

60 ans, suite et ... suite

Le 28 avril dernier, la ville de Mons était à l'heure "MJ" et les MJ à la fête. Un anniversaire à la hauteur de l'investissement des MJ et du dynamisme de leurs équipes d'animation. Un anniversaire dignement fêté en regard de l'ampleur de la participation citoyenne des jeunes et du grand public invité à la découverte de notre secteur.

"We love MJ" est sans conteste une réussite dont le mérite revient aux volontaires des MJ, aux artistes et aux équipes des fédérations qui ont investi moralement et physiquement de nombreuses heures depuis plus d'un an. Nous vous invitons à découvrir un aperçu de l'évènement dont la saveur est connue et partagée par ceux qui ont écrit l'histoire.

Et comme il reste encore de nombreuses pages à écrire, nous vous proposons de reculer pour mieux sauter. Notre article de fond apporte un éclairage de l'histoire permettant d'appréhender le présent et de préparer ensemble les enjeux de demain.

Ce voyage dans l'histoire, nous le partageons aussi avec des MJ qui fêtent cette même année, leurs anniversaires. 2012 est un bon cru historique, l'avenir nous dira si l'on peut parler de millésimé. A en croire certains coordos, les années de renouvellement d'agrément sont toujours de grandes années...

Et pour conclure, le BDL vous invite à franchir les portes ouvertes de nos institutions pour y découvrir ce qui fait la fierté de notre travail; pour comprendre l'investissement et l'énergie de nos jeunes années, le partage des valeurs humaines et sociétales, l'énergie, l'abnégation de notre militantisme, etc...

Bonne lecture et bonnes vacances... bien méritées!

60 ans d'Actions
en Milieu Populaire



La F.C.J.M.P., c'est:

- le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes,
- la réalisation de partenariats locaux,
- le développement de l'Égalité des Chances en milieu populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L'équipe communautaire de la fédération :

- Charlotte de Leu
- Pierre Evrard
- Gaëlle Frères
- Virginie Henrotte
- Christophe Riguelle
- Georgios Tzoumacas
- Bart Van de Ven

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Dugumbi Ally
- Yassin Arbaoui
- Virginie Bodelet
- Tarik Bouzerda
- Olivier De Rouck
- Manon De Smet
- Jérôme Depauw
- Thierry Dubois
- Yassin Elmcabéni
- Baptiste Farvaque
- Christophe Grout
- Guillaume Gagneur
- Marc Korosmezey
- Tarik Lahrach
- Violette Lousberg
- Ali Mansour
- Alexis Maus
- Redouan Moustahfid
- Séviè Murat
- Vanessa Noël
- Lília Peixoto
- Benoît Pierard
- Kevin Reaume
- Violaine Roques
- Dmitri Starossekov
- Elodie Themelin
- Florin Zetu

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Robert Cornille, Trésorier
- Frédéric Admont, Vice-Président
- Géraldine Fievez, Vice-Présidente
- Xavier Hutsemekers
- Joël Tanghe
- Freddy Hartog
- Elise Laffineur
- Julien Dugardein
- Pierre-Yves Lux
- Sandra Marchal
- Selçuk Ural
- Jean-Philippe Calmant
- Johanna Larcheron
- Didier Beyers
- Iseut Gadisseur
- Bernard Herlin
- Frédéric Leroy

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.

60 ans d'Actions en Milieu Populaire : évolution des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire au travers d'une évolution sectorielle ...

Les Maisons de Jeunes en Milieu Populaire existent depuis près de 60 ans ! Leur évolution s'inscrit au travers de l'évolution sectorielle qu'a connue le secteur Centres de Jeunes durant ces 60 dernières années. De plus elles ont pu, au fil du temps, positionner leur action comme étant spécifique et nécessaire face à une jeunesse issue du monde "populaire" et confrontée à des enjeux d'identité et de fragilité socio-économique.

Les premières Maisons de Jeunes apparaissent dans le contexte de l'après-guerre, marqué par une proportion croissante de la jeunesse au sein de la société. La jeunesse est peu à peu considérée comme une classe sociale à part entière, résultante de divers facteurs tels que la modification de la structure familiale (autonomisation plus précoce des adolescents) et le retardement de l'entrée dans la vie active lié à l'allongement de l'obligation scolaire.

Si les politiques de jeunesse mises en place ciblent d'abord les Organisations de Jeunesse, l'évolution de la société est propice à de nouvelles initiatives ciblant une jeunesse dite "inorganisée" qui sont le fait de groupes de jeunes eux-mêmes, de paroisses, de représentants du monde judiciaire, d'enseignants, ...

Sous leurs dénominations diverses, ces initiatives poursuivent des objectifs assez semblables: constituer des lieux d'accueil libre pour des jeunes "inorganisés" et leur proposer des activités récréatives et éducatives. Elles jouent également souvent un rôle de "prévention" puisqu'elles veillent à éviter la délinquance et détourner les jeunes de la rue, des cafés et autres lieux où ils sont livrés à eux mêmes dans des logiques d'exclusion. A cette époque, de nombreux clubs de jeunes entendent remédier aux problèmes d'inadaptation sociale et de délinquance juvénile. C'est donc en réponse à la situation difficile des jeunes issus essentiellement de quartiers populaires urbains que naissent les premières Maisons de Jeunes.

La première initiative estampillée "Maisons de Jeunes" naît dans le quartier des Marolles en 1950. La grande nouveauté réside dans la diversité des activités proposées, mais également dans le fait qu'elle est ouverte à tous.

En 1956, est créé dans ce même quartier, le Club de Jeunesse qui se présente alors comme "Club de prévention" créé notamment à l'initiative de Freddy Hartog Mackenzie. Il s'agit dans un premier temps de pacifier l'atmosphère au sein d'un quartier habité par une population fragilisée et où règne une certaine violence, et ce au travers d'activités récréatives. Peu à peu le projet se développe et le "Club de prévention" est accueilli dans des locaux paroissiaux.



Cette initiative s'inspire directement d'une expérience française, alliant "porte ouverte", offres d'activités et développement de services à l'intention des jeunes (dépannage de toutes sortes, aide à la recherche d'emploi, assistance juridique, ...) et ce sans leur demander ni nom, ni adresse. L'idée est ici de travailler avec la justice. Outre les activités récréatives, le club de prévention remplit un rôle d'assistance judiciaire et développe en son sein un service de défense juridique.



Tout en s'étant régulièrement adapté aux évolutions qu'a connu la société, cette Maison de Jeunes existe toujours et est à ce jour la plus ancienne Maison de Jeunes agréée par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Cette initiative pionnière peut être considérée comme la première Maison de Jeunes en Milieu Populaire. Elle vise au divertissement, au développement personnel et à la participation sociale des jeunes. Elle s'entend donc avant tout comme un lieu de "socialisation" prévenant la délinquance et éduquant les jeunes aux loisirs "inorganisés".

Cette conception du travail avec les jeunes peut-être considérée comme un des deux modèles sous-tendant le développement du secteur.

En effet, là où certains se réfèrent à la philosophie ayant prélué à la création, en France en 1948, des Maisons de Jeunes et de la Culture; les Maisons de Jeunes en Milieu Populaire s'inscrivent dans une démarche de "prévention spécialisée" entendant remplir une double fonction : animations de loisirs et valorisation de l'identité culturelle du monde populaire à travers une approche plus sociale en prenant en compte divers problèmes rencontrés par les jeunes. Cette différence de points de vue a marqué toute l'histoire du secteur.

Premiers subsides et essor du secteur: vers les Arrêtés Royaux et ministériels de 1971...

C'est en 1960 suite à la création d'une Commission des Maisons de Jeunes au sein du Conseil National de la Jeunesse que le ministère de l'instruction publique prévoit dans son budget un montant pour les Maisons de Jeunes. L'effet du financement ne tarde pas à se faire sentir et le secteur connaît un développement croissant dans les années 60. C'est également à cette époque que les Maisons de Jeunes se regroupent en fédérations, certaines se caractérisent par leur appartenance politique ou confessionnelle, d'autres revendiquent leur pluralisme.

En 1965, une vingtaine d'associations se regroupent dans le souci d'améliorer le sort des jeunes issus du monde populaire. Cette association prend le nom d'"Action Nationale pour la Sécurité Vitale", elle se constitue en asbl en 1966 et développe un mode de fonctionnement basé sur des groupes de travail. L'un d'entre eux, nommé "Jeunesse inadaptée", verra se développer en son sein une réflexion sur les "Loisirs et la prévention".

En 1968, ce sous-groupe définira le travail des clubs de jeunes en Milieu Populaire comme alliant une double fonction: culturelle et sociale. En 1969, plusieurs clubs de jeunes en Milieu

Populaire se regroupent et portent une réflexion sur la mise en place d'un Arrêté Royal de reconnaissance des Maisons de Jeunes. En 1970, le groupe de travail "Jeunesse inadaptée" crée une asbl : la Fédération des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire (FMJMP). Celle-ci se veut être un interlocuteur valable auprès du Ministre de la Culture et revendique la reconnaissance de la spécificité du travail en Milieu Populaire, la reconnaissance d'une fédération spécialisée pour ces Maisons de Jeunes et la formulation de critères de reconnaissance mieux adaptés à leurs besoins.

Les événements de mai 68 vont influencer durablement l'histoire du secteur et imprimer leur marque dans l'Arrêté Royal du 22 octobre 1971 "établissant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux Maisons de Jeunes et associations assimilées". On y retrouve les nouveaux concepts drainés par le mouvement tels que citoyenneté, participation, libre expression, créativité...

De plus, l'arrêté lui-même est le fruit d'une concertation basée sur une démarche participative, puisque réalisée sur base d'une consultation du secteur. L'arrêté brosse les grandes lignes d'une philosophie de l'animation basée sur le principe de loisir actif par et pour les individus. Les concepts de démocratie culturelle et de participation citoyenne y sont primordiaux. Il s'agit d'inciter les jeunes à prendre des responsabilités et à devenir ainsi des "citoyens responsables, actifs et critiques".





A peine 3 jours plus tard, l'Arrêté Ministériel promulgué le 25 octobre 1971 reconnaît quant à lui le travail spécifique des structures en Milieu Populaire et définit des critères d'agrégation propres aux maisons spécialisées dans l'accueil et la promotion des jeunes "socialement handicapés" permettant de justifier l'application de méthodes spéciales et l'utilisation de moyens particuliers.

On y trouve notamment, la levée du caractère obligatoire des structures participatives (Conseil des Jeunes) et l'assouplissement de certaines règles d'agrégation (en termes notamment d'horaire et d'activités culturelles). Cela permet aux structures de travailler de manière plus approfondie les problématiques sociales rencontrées par les jeunes.

Deux axes de travail sont dès lors reconnus pour les Maisons de Jeunes en Milieu Populaire : l'axe culturel et l'axe social. Le travail d'accompagnement social se fait parallèlement aux pratiques socioculturelles. Il s'agit donc de prendre en compte les besoins sociaux des Milieux Populaires tout en évitant d'étiqueter et de stigmatiser les jeunes issus de ces quartiers.

Vers l'élaboration d'un décret :

L'Arrêté Royal de 1971 se révèle vite insuffisant et laisse de nombreuses questions en suspend dont celles, cruciales, du sous financement du secteur et de la professionnalisation des acteurs de terrain.

La crise économique de 1973 faisant suite au choc pétrolier génère une évolution des pratiques en Maisons de Jeunes. En effet, la forte augmentation du chômage des jeunes va influencer l'action des Maisons de Jeunes qui sont de plus en plus amenées à accompagner les jeunes face au "non emploi" et aux problématiques d'insertion sociale qui en découlent. Les pratiques des Maisons de Jeunes tendent donc à se diversifier.

Le contexte économique défavorable du début des années 80 va rendre impossible la mise sur pied d'un décret. Au cours de cette décennie, le regard des autorités

publiques sur la jeunesse change. Si à l'issue des années 60, la jeunesse représente l'avenir de la société, force est de constater qu'elle est de plus en plus considérée comme un groupe social en voie de marginalisation tandis que se développent des politiques sociales et sécuritaires. L'action de Maisons de Jeunes en subit l'influence.

Entre 1971 et 2000, la Fédération des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire n'aura de cesse de mettre en avant la dualité du travail des Maisons des Jeunes oeuvrant dans les quartiers populaires, et la nécessité d'articuler un travail socioculturel et la prise en compte des réalités sociales des jeunes.

Ainsi, en 1974, elle développe une formation d'animateur en milieu spécifique alliant programmes sociologiques et pratiques concernant les problèmes rencontrés dans les centres implantés en milieu populaire.

En 1978, le Ministère de la Culture charge le service de Marcel Hicter d'étudier les actions menées pour les jeunes au niveau de la prévention. La FCJMP est désignée comme interlocutrice privilégiée et propose

une action de sensibilisation politique auprès du Ministère de la Justice afin de faire reconnaître les Maisons de Jeunes en Milieu Populaire comme acteur du système préventif et remet des avis sur l'Office de Protection de la Jeunesse.

Selon les actes d'une journée de réflexion organisée en 1982 sur la clarification de la spécificité du travail des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire, les Maisons de Jeunes en Milieu Populaire ont pour rôle de constituer un outil spécifique de prévention qui se situe en amont des actions de l'Office de Protection de la Jeunesse. De plus, la FCJMP met en place des actions pour renforcer l'emploi dans les Maisons de Jeunes en Milieu Populaire en tenant compte du fait que le contexte particulier dans lequel elles se trouvent nécessite un encadrement plus conséquent.

Après de nombreuses années de gestation et de mobilisation du secteur en faveur d'un décret sectoriel, un décret est promulgué le 20 juillet 2000. Il détermine "les conditions de reconnaissance et de subventionnement des Maisons de Jeunes, Centres de Rencontres et d'Hébergement et Centres d'Information des Jeunes et de leurs fédérations". Il s'inscrit dans une

perspective d'éducation permanente via le développement chez le jeune d'une citoyenneté critique et responsable au travers d'animations socioculturelles et d'actions collectives.

D'emblée à travers son exposé des motifs, ce décret continue à reconnaître le travail spécifique mis en place par les structures du Milieu Populaire. En effet, il instaure un dispositif particulier

"politique socio-culturelle d'Égalité des Chances" qui s'inscrit dans la lignée de l'Arrêté Ministériel de 1971. Ainsi, il reconnaît la possibilité aux Maisons de Jeunes de développer d'autres priorités en lien avec le vécu et les réalités de leurs jeunes. Loin d'être désincarné, ce dispositif prône, au travers du projet pédagogique des structures, la mise en œuvre de méthodologies particulières et/ou de



un dossier sur les réalisations des centres comme outil de référence.

En 1981, elle produit un ouvrage sur la thématique de l'animation en Milieu Populaire : " Animation en Milieu Populaire en question. Vers une approche pluridisciplinaire de la marginalité ".

A côté de toutes ses actions, elle développe



projets spécifiques permettant aux acteurs de terrain de favoriser les changements sociaux et de valoriser leur public. Il permet de mettre en avant la nécessité de soutenir les jeunes face aux bouleversements sociaux actuels, au travers par exemple d'une articulation entre l'action sociale et culturelle, tout en participant à la prévention des délinquances et autres processus de marginalisation. Dans le cadre des actions en lien avec ce dispositif, les démarches socioculturelles d'activités et de loisirs actifs ne sont pas considérées comme une fin en soi, mais sont vues comme un moyen permettant l'émancipation sociale des jeunes.

Perspectives :

Ces 60 dernières années ont témoigné d'une capacité des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire à s'inscrire dans une démarche répondant aux réalités des enjeux sociétaux. Leur action continue aujourd'hui son évolution en phase avec les réalités vécues par la jeunesse. Ainsi, les notions de parallèle entre l'action sociale et les pratiques socioculturelles, de citoyenneté critique, responsable, solidaire ; et l'ouverture à tous sont plus que jamais d'actualité pour l'équilibre et l'avenir des jeunes et des adultes au sein de notre société.

Il est essentiel de donner les moyens structurels nécessaires au développement de ce secteur et de mettre l'accent sur la nécessité accrue de professionnalisation des travailleurs qui le compose. En effet,

le métier d'animateur socioculturel, peu reconnu aujourd'hui, se révèle par nature très complexe. S'agissant d'animateurs en Milieu Populaire, leur tâche se complexifie davantage puisqu'ils se doivent de proposer des animations adaptées à un public fragilisé. Ils développent dès lors des actions spécifiques tenant compte de cette réalité et considèrent à la fois les jeunes et leur environnement tout en favorisant le principe de démocratie culturelle.

Les défis de demain semblent nombreux au sein d'une société prônant l'individualisme et le consumérisme sur fond d'une crise socio-économique profonde, d'une marginalisation renforcée de la jeunesse et de phénomènes identitaires de plus en plus marqués.

Il est primordial de réaffirmer la nécessité d'un travail socioculturel et d'intégrer une approche sociale dans une dynamique d'éducation permanente. De ce fait, offrir à notre jeunesse des espaces d'expression qui soient des lieux d'apprentissage de l'autonomie mais aussi des lieux permettant une réelle articulation entre l'action sociale et l'action culturelle semble essentiel.

Réinventer les normes sociales, désamorcer les stéréotypes et les idées reçues au sein des structures que sont les Maisons de Jeunes permettra sans nul doute au secteur de continuer à améliorer la société de demain en aidant les futurs adultes à devenir des citoyens critiques, actifs, responsables et solidaires...

Sources :

- Ludo Bettens, " Les Maisons de Jeunes ont 60 ans : retour en arrière sur un secteur clé en termes d'éveil à la citoyenneté " - Analyse de l'IHOES n°88, 23 décembre 2011.
- Université de Liège - institut de Sciences Humaines et Sociales : " Les politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse au XXè S., en Belgique et en Communauté française " - Recherche commandée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Mai 2005
- Arrêté Royal du 22 octobre 1971 établissant les conditions d'agrégation et d'octroi de subventions aux Maisons de Jeunes et associations assimilées. Moniteur belge, 24 décembre 1971, n°247, p.15127-15131.
- Arrêté ministériel du 25 octobre 1971 fixant les conditions particulières d'agrégation permettant d'attribuer la qualité de maison des jeunes à certaines institutions à caractère spécifique in Moniteur belge, 30 décembre 1971, n°251, p. 15517-15519.
- Décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des Maisons de Jeunes, Centres de Rencontres et d'Hébergement et Centres d'Information des Jeunes et de leurs fédérations in Moniteur belge, 26 août 2000, n°166, p.29180-29191.
- Décret du 03 mars 2004 modifiant le décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement, centres d'information des jeunes et de leurs fédérations in Moniteur belge, 19 avril 2004, n°131, p. 22551- 22558.
- Décret du 09 mai 2008 modifiant le décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement, centres d'information des jeunes et de leurs fédérations in Moniteur belge, 30 juillet 2008, n°234, p.40240-40250.
- Site de la FCJMP
- Bulletin de Liaison de la FCJMP, n° 63-64-65-66-67-69, 2000.



“60 ans des MJ”

Déjà plus de soixante ans de succès pour les Maisons de Jeunes en Belgique ! Un anniversaire dignement fêté à Mons, le week-end du 28 avril 2012. L'occasion de rappeler publiquement l'existence de ces lieux et des diverses activités qui y sont organisées ainsi que de dévoiler le nouveau logo officiel.



La Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire (FCJMP) s'est associée à For'J et la FMJ, deux autres fédérations de maisons de jeunes, afin d'offrir au public l'évènement "We love MJ - 60 ans".

C'est tout le centre ville de Mons qui s'est vu investi par des centaines de jeunes venus montrer leurs talents dans des catégories aussi variées que l'improvisation théâtrale, le break-dance ou le BMX.

Dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville de Mons, le Jardin des Maïeurs accueillait deux scènes musicales sur lesquelles se sont succédés des groupes aux tonalités variées, du reggae au hard rock. Le public, hétéroclite et enthousiaste, a répondu présent jusqu'au soir où la tête d'affiche, Malibu Stacy, a contribué à maintenir l'ambiance avec son tube "Los Angeles", malgré les averses intempestives.

Sur la Grand Place de Mons, des jeunes hilares s'affrontaient l'après midi lors d'un tournoi de Baby Foot à taille humaine, tandis que les sportifs faisaient bondir leur BMX à des hauteurs qui défiaient les lois de la gravité.

L'évènement fut aussi l'occasion d'une table ronde politique, en présence de Mme Evelyne Huytebroek, ministre de la

Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. L'occasion de débattre de l'avenir et de l'évolution des Maisons de Jeunes et de leur objectif d'éducation permanente dans une ambiance festive et détendue et en présence de nombreux acteurs de terrain.

Lors de la cérémonie d'ouverture, la ministre a dévoilé le nouveau logo sectoriel des MJ, créé dans un souci de relance dynamique du secteur et pour une meilleure visibilité. Même plus célèbre

des montois, notre Premier Ministre Elio Di Rupo, nous a fait l'honneur de sa présence, se promenant d'une activité à l'autre en se prêtant avec plaisir au jeu des photos.

"We love MJ" a vu le jour grâce à l'initiative et la ténacité de trois fédérations mais aussi de quelques 350 travailleurs bénévoles qui n'ont reculé devant aucune difficulté d'organisation.

En coulisse, la bonne humeur était





palpable. Largement couvert par la presse, l'événement a de plus bénéficié de la participation des "Webs Reporters", journalistes en herbe issus de trois MJ : Florenville, Neufville et Quiévrain.

Ceux-ci ont réalisé de nombreux reportages et interviews, tous visibles sur le site <http://www.60ansmj.be>

A voir et à revoir !





"WE LOVE MJ", un événement miroir qui réfléchit



- 60 ans d'existence du secteur des MJ ;
- 60 ans de travail pour la formation de citoyens responsables, actifs et critiques ;
- 60 ans de pratiques socioculturelles et artistiques ;
- 60 ans d'expression, de créations multiples et diverses ;
- 60 ans d'accompagnement de projets sociaux, musicaux, artistiques, sportifs, internationaux ;
- 60 ans de rencontres de milliers de jeunes,...

"WE LOVE MJ", un événement co-organisé par trois fédérations de Centres de Jeunes partenaires (la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone, la Fédération des Centres de Jeunes en milieu populaire et la Fédération des Maisons de Jeunes et Organisations de Jeunesse)

"WE LOVE MJ", Nous aimons les Maisons de Jeunes, les Maisons de Jeunes nous aiment. C'est donc **une fête proposée**

par des Maisons de Jeunes pour le grand public. Parce qu'une Maison de Jeunes, c'est des jeunes qui organisent des actions pour d'autres jeunes.

"WE LOVE MJ", un événement visible et valorisant du secteur. Les MJ et leurs actions diverses doivent être plus soutenues et mieux valorisées, pour être reconnues et devenir l'objet d'a priori positifs à véhiculer dans la société - y compris par le biais des médias.





"WE LOVE MJ", un évènement positif qui renforce une politique qui mise sur les capacités des jeunes, sur les ressources des jeunes, sur leurs capacités de changement, de création, de remise en question,...

Dans ce cadre nos démarches et les pédagogies qui les guident se développent dans la durée afin de rencontrer notamment le désir des jeunes et leurs intérêts. Elles exigent un indispensable "savoir-faire", une professionnalisation reconnue et sans cesse questionnée par les jeunes eux-mêmes.

Donner les moyens aux centres de soutenir les projets individuels ou collectifs des jeunes, dans leurs sensibilités et

expressions multiples, même s'ils n'entrent pas dans les programmes préétablis d'appels à projets, c'est là un défi essentiel si on veut que la politique de jeunesse soit en phase avec les jeunes.

Aussi, les enjeux d'hier restent les défis de demain.

Que ce soit en matière de ressources humaines avec la mise en place d'un "plan emploi jeunesse" ambitieux qu'il faudra conduire en concertation avec les ministres de l'emploi bruxellois et de la Région wallonne.





Nous devons créer de nouveaux emplois en lien avec le volume de l'emploi et le niveau d'agrément, de la spécificité des fonctions et du type d'agrément et dans le même temps, pérenniser les emplois déjà existants, en uniformisant vers le haut les niveaux d'interventions dans les différentes politiques d'aide à l'emploi.

Sans oublier la prise en compte de l'ancienneté des animateurs du secteur et le subventionnement d'une équipe minimale de 4 travailleurs comprenant un permanent CFWB, un permanent CFWB dispositif particulier, un ex FBIE (ou assimilé) et un assistant administratif.

Mais aussi **le renforcement des dispositifs particuliers** dont celui relatif à l'Egalité des Chances conformément à la DPC, par l'adaptation des subventions et des critères. Il en va de même pour l'articulation entre la perspective d'éducation non formelle des MJ et les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle.

Que ce soit **l'approche associative par l'application de la charte associative** favorisant notamment l'autonomie institutionnelle et pédagogique des associations. Il est impératif de prendre en compte les réalités de l'action en réseau des CJ, ainsi que la valorisation des pratiques de partenariats et de transversalités.

Le renforcement du mécanisme de simplification administrative diminuant la charge administrative qui contribue à les éloigner des missions de leur objet social. Concrètement, le secteur demande que soient mis en œuvre des processus de simplification

administratifs tels que réaffirmés par le Pacte associatif.

Que ce soit en matière d'équipement en renforçant **l'acquisition de matériel moderne et adapté** au travail actuel des MJ. Le matériel informatique est devenu





franchement obsolète et peu adapté aux nouvelles technologies de l'information.

Que ce soit en terme d'infrastructure où la **mise en conformité des locaux** des MJ doit rester une priorité et passer, selon nous, par un décret "infrastructure" élargi à l'équipement des centres.

Que ce soit en terme financier avec **une évolution financière du décret** relatif aux Centres de Jeunes permettant un réel développement sectoriel avec de nouveaux agréments de Maisons de Jeunes. Il s'agit donc du dynamisme et de la pérennisation du secteur des Centres et Maisons de Jeunes.



Un merci tout particulier à l'équipe des Web Reporters qui, durant toute la journée, a immortalisé ce magnifique anniversaire grâce aux reportages, photos, interviews qu'elle a réalisés.

L'équipe des Web Reporters Neufvillois a été rejointe par celle de la MJ de Florenville et celle de Quiévrain.

Ainsi, l'équipe était composée de Sam, Flore, Ludivine, Emilie, Sophie, Alysson, O'Bryan, Kévin, Mathilde, Marco, Wendy, Jérémy, Loïc et Loïc. Tout ce petit monde était encadré par Ausilia, Pascal, Noémie, Antoine et Philippe.

Sur le site des Web Reporters on peut lire:

"Ce fut une superbe journée émaillée de très bons moments, de belles rencontres, de rigolades, ... on a vu de supers concerts, de chouettes spectacles.

Bref : "We love MJ".



La Clef ouvre ses portes!

Le 25 avril dernier, la Maison de Jeunes "La Clef" ouvrait ses portes à tous les curieux. L'occasion de redécouvrir la première MJ à la tête de son propre label musical.

En surface, rien ne filtre. Pas un son, pas une vibration. Pourtant, dans le sous-sol insonorisé de la MJ "La Clef", ils sont quatre à se passer le micro pour aligner les couplets de rap. Sur les murs du local richement fourni en matériel audio s'affichent leurs artistes favoris. Ces musiciens en herbe sont visiblement heureux d'avoir un local de répétition au cœur de leur quartier.



Car si Christophe Gonod, responsable de "La Clef", met à disposition de ses jeunes les activités et ateliers culturels et sportifs habituels, les locaux de la MJ sont avant tout un lieu de rencontres et de créations musicales. Depuis plusieurs années, les jeunes et moins jeunes s'y succèdent pour répéter, assister aux ateliers d'écriture, enregistrer des démos ou même - honneur ultime - voir leurs chansons réunies sous forme d'albums produits par MJ Key RecordZ, le label musical de "La Clef".

"MJ Key RecordZ est reconnu et subventionné par la Fédération Wallonie



Bruxelles depuis 2008. Nous produisons quatre albums par an, dans tous les styles musicaux" explique Christophe. "La musique est le moyen d'expression favori des jeunes. Par le biais de ce label nous les aidons à développer leur talent et au-delà il y a aussi la volonté de les mettre face aux réalités du monde professionnel.

Nous plaçons nos musiciens dans les mêmes conditions que les professionnels de la musique: il y a des horaires et des deadlines à respecter, une réflexion importante sur le fond et la forme de leur album, ils participent à tous les stades de la création. Un album coûte 2500 euros, nous en produisons quatre par an et chacun d'eux est tiré à 500 exemplaires."

Une aubaine pour ces jeunes qui rêvent de pouvoir vivre un jour de leur talent. Association à but non lucratif, "La Clef" a pour seule ambition d'être "un marchepied" pour les jeunes musiciens. Et ça marche, comme l'a prouvé Christian Aines, qui faisait partie cette année de l'émission "The Voice Belgique" après avoir assidûment fréquenté "La Clef", où il a fait ses premières armes!

Les murs des couloirs labyrinthiques qui

nous mènent du sous-sol aux étages sont couverts de photos de jeunes musiciens sur scène. Comme nous l'explique Christophe, "ce sont des photos prises lors des tournées organisées par MJ Key Tour, que nous avons créé comme une suite logique de notre label musical.



L'accompagnement que nous offrons aux musiciens ne s'arrête pas à l'enregistrement de leur album ! Il y a une tournée qui suit pendant les vacances d'été, en Belgique et parfois en France. Les auteurs du dernier album paru se produisent même en Espagne !".

Aux étages, un groupe de jeunes customisent des sacs de toile à l'intention des visiteurs, d'autres se consacrent à la réalisation de badges vantant la MJ et ses labels associés. Autant d'atelier qui rythment leur quotidien et offrent une variante aux activités plus courantes telles que le kicker, les séances cinéma ou encore la Playstation.

Divertissement et créativité sont les maîtres mots d'une MJ qui se donne les moyens de former au mieux ses jeunes dans les



MJ "La Clef"

Christophe Gonod
Avenue d'Auderghem, 189
1040 Bruxelles
Tél : 02/ 640 49 96
Fax : 02/ 646 49 96
mjlacléf@hotmail.com



Compilation...

La MJ "Vitamine Z", à Wavre, présentait ce jeudi 10 mai 2012 sa première compilation musicale. Un projet mené à bien grâce à l'enthousiasme des jeunes.

Les jeunes aiment la musique et la Vitamine Z l'a bien compris ! Ateliers d'apprentissage à la guitare, à la basse ou aux percussions, soutien dans



l'organisation de concerts ou festivals musicaux, telles sont les activités principales de la MJ. En plus de cela, des concerts sont organisés deux fois par mois dans la salle unique de cette MJ wavrienne.

Ce jeudi soir, la "VZ" présente sa nouvelle compilation, un cd 12 titres qui met en valeur 6 groupes, des habitués des lieux. "Au départ, l'idée était de commercialiser la compil' mais finalement on a décidé de la distribuer, d'offrir une carte de visite à ces groupes réellement talentueux qui viennent régulièrement mettre l'ambiance chez nous. C'est sous l'impulsion de nos jeunes que le projet a vu le jour, les

enregistrements ont été fait chez David, l'un d'entre eux. Grâce au soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles nous avons pu presser 500 exemplaires." explique Sandra Marchal, la coordonnatrice. Le lancement de la compil' fut prétexte à deux concerts ce jeudi soir: Olivier, amputé de son groupe "La Beuzasse des Menestrels", a été assisté par Kevin, ingé son de la VZ, pour rythmer ses balades aux paroles décalées.

En deuxième partie de soirée le collectif Baggly Trousers, dont les sonorités et les trompettes rappellent le groupe français "Les Têtes Raides", est monté sur scène pour distiller son énergie et se dandiner sous la mascotte de la MJ: la rutilante 2 CV - VZ.

Le tout en présence de M. Arnaud Demez, conseiller communal et de Mme Carine Hermal, échevine des affaires sociales. Merci à Gaëlle, Kevin, Laurent, Guillaume, Sandra, Croquette et tous les autres membres de l'équipe pour leur accueil chaleureux !



MJ "Vitamine Z"

Sandra Marchal
Avenue des Déportés, 79
1300 Wavre
Tél - Fax: 010/ 22 86 87
lavitaminez@gmail.com



Irréductibles picards

Contrairement à l'ensemble des habitants de Mouscron, il existe une poignée d'irréductibles picards coincés entre les frontières de la Région flamande, la France et l'indifférence populaire dans le quartier du Nouveau Monde.

Ces irréductibles n'ont vraiment pas les mêmes habitudes que nous. Ils s'obstinent à organiser leur porte ouverte annuelle les jours de désolation climatique. Se complaisent-ils dans les tempêtes et les orages ou sous les rafales de pluies battantes ?

Et bien oui, pour les animateurs et la direction, leur mérite est synonyme de force de travail, d'obstination et d'abnégation face aux éléments déchaînés. "Si tu sais tout organiser, quelque soit le temps, tu peux tout réussir dans ta vie" ai-je entendu.



C'est une maxime honorable pour ces professionnels de l'animation sociale dans ce quartier fragilisé où le milieu populaire démontre avec pudeur ses capacités, ses compétences et sa culture.



"La victoire se savoure d'autant mieux que l'effort est intense" ai-je surpris au détour d'une conversation au milieu de la petite foule compacte serrée autour des tables, dégustant un BBQ géant, se délectant d'un petit rosé ou d'une bière locale, sous le regard bienveillant de Fred, le capitaine de la Frégate.



MJ "La Frégate"
Frédéric Admont
Rue Nouveau Monde 178 B
7700 Mouscron
Tél - Fax: 056/ 33 39 07
contact@mjlafregate.be



Rue des Tanneurs en fête!

Situés au cœur des Marolles, la MJ "Le Club de Jeunesse", l'AMO C.A.R.S. et le CEC "Les Mercredis Artistiques" ouvraient leurs portes au public le mercredi 16 mai. Mais cette année, les animations prévues pour l'occasion ont eu lieu bien au-delà des portes de la MJ !

C'est l'innovation de cette porte ouverte cru 2012 : une portion de la rue des Tanneurs, fermée à la circulation pour l'occasion, était grande ouverte au public venu en masse.

Dès 15h, les jeunes de tous âges se sont succédés sur la scène face à la MJ, pour interpréter les chansons de leur choix et rythmer ainsi l'après-midi. Autour d'eux virevoltaient des enfants aux visages grimés: fées, tigres, papillons ou monstres gentils, issus de l'imagination de l'équipe

d'animation en charge du maquillage. Spectacles de jonglerie et autres arts du cirque ont également eu lieu sous la direction de Guillaume, des "Mercredis Artistiques".

Sous une tonnelle, petits et grands s'affrontaient bruyamment au kicker, ce qui n'a pas paru perturber les jeunes de l'atelier ludothèque, tous absorbés par leurs parties de jeux de société. Les membres de l'AMO C.A.R.S. ont profité de l'occasion pour exposer au public l'ensemble de leurs activités, de l'école de devoirs à l'accompagnement individuel en passant par les projets socio-éducatifs en tout genre.

Pendant ce temps là, dans la cour arrière de la MJ, Olivier, animateur, supervisait les combats de Sumo. Les garçons s'en sont donnés à cœur joie sous le regard amusé de Philippe, en pleine préparation du barbecue.



Au cœur de la MJ, des créations variées étaient exposées. Imaginées et créées par les jeunes, elles abordaient différents thèmes tels que la gestion de l'environnement, à l'image d'un coin salon en matériaux recyclés.

A partir de 18h, les



premiers hot dog se sont vus engloutis par les participants et l'ambiance a encore monté d'un cran tandis que Tarik et son groupe se lançaient dans un concert faisant la part belle aux percussions. Une journée porte ouverte de grande envergure donc, qui a demandé deux mois de préparation à toute l'équipe.

Bravo à l'ensemble des membres des trois équipes, à tous les bénévoles qui ont mis la main à la pâte avec toute l'énergie dont ils savent faire preuve, sous la supervision de Damien Lefeuvre, directeur de l'AMO et de Pierre-Yves Lux, coordonnateur de la MJ.



MJ "Le Club de Jeunesse"

Pierre-Yves Lux
Rue des Tanneurs, 178
1000 Bruxelles
Tél: 02/ 511 08 46
Fax: 02/ 502 58 05
clubdejeunesse@marolles.org



Quand 25 ans d'actions portent leurs fruits ...

Ce samedi 26 mai 2012, la Maison de Jeunes " Libratoï " soufflait ses 25 bougies, l'occasion de montrer au grand public la multitude de projets développés ces dernières années.

Accueillis sous un soleil radieux, nous avons eu la chance de découvrir et d'inaugurer le tout nouveau local de répétition.

C'est bercé par une musique de fond assurée par deux musiciens en herbe que les nombreux participants ont également pu échanger autour d'un repas dans le cadre idyllique du nouvel espace extérieur de la MJ.

En deuxième partie de journée, place aux artistes... Les breakeurs ont dynamisé les spectateurs au travers d'une représentation rythmée, tandis que la troupe de théâtre a produit un spectacle désopilant abordant différents thèmes



de société qui touche les jeunes.

Une seule devise à la MJ : " N'attend pas, investis-toi, donne-toi les moyens et concrétise tes désirs! "

C'est grâce à cette dernière et à une équipe de choc composée de Julien (coordonnateur), Lucile, Jérôme et JC (animateurs) que la Maison de Jeunes c'est aujourd'hui une multitude d'ateliers: théâtre, breakdance, arts plastiques, minifoot, VTT, ... Mais aussi une foule de projets tels que des projets musicaux et vidéo, des stages, des séjours internationaux, ...

On soulignera également la présence de nombreux jeunes du "Boca Junior", le club de mini-foot composé de joueurs issus de la MJ et coaché aujourd'hui par les initiateurs du projet il y a 10 ans.

Le public venu nombreux démontre que cette Maison de Jeunes à su trouver sa place auprès des habitants de Libramont! Il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter de continuer à être le lieu où les jeunes peuvent concrétiser leurs rêves...



MJ "Libratoï"

Julien Anciaux
Rue du Village, 17
6800 Libramont
Tél - Fax: 061/ 22 50 95
mdjlibramont@yahoo.fr



Quand le rêve de quelques amis devient réalité ...

C'est à l'espace Magh que l'ASBL "Interpôle" avait choisi de souffler ses 15 bougies le vendredi 18 mai 2012.

"Interpôle", un projet idéaliste né en 1996, un projet qui a permis à quelques amis de concrétiser leurs envies et leurs rêves en matière de travail social et culturel.



A la base de ce projet, on trouve les volontés conjuguées, d'une part, de mettre l'accent sur la promotion des jeunes artistes bruxellois et, d'autre part, de soutenir l'expression culturelle de bruxellois exclus des circuits d'accès à la culture. Deux dates clés ont jalonné ce projet, lui permettant de se concrétiser et d'évoluer pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

2001 : année de l'aventure de la Maison de Jeunes "L'avenir d'Anneessens". "Interpôle" décide de créer une structure pour les jeunes co-gérés avec les jeunes du quartier. Une initiative "interactive" qui se traduit par l'encadrement des jeunes exclus par une équipe de bénévoles issue du quartier dans lequel ces jeunes évoluent.

Aujourd'hui, "L'avenir d'Anneessens" c'est la multiplication de groupes de projets co-gérés par les jeunes : kaiser street (groupe de boxe féminine) ou les Parasites (troupe de théâtre) en ce qui concerne la culture



mais aussi un projet de remédiation scolaire pour les jeunes du secondaire, des camps de loisirs, des voyages d'échanges et une réflexion de longue haleine avec la Ville de Bruxelles pour permettre aux jeunes de sortir de la spirale infernale du désœuvrement. C'est, pour finir, les groupes des mères et pères de familles qui ont permis d'impliquer les familles dans la dynamique participative du projet.

2008 : naissance du projet de Centre d'Expression et de Créativité "Le Chant des Rues" dans le quartier des quais. "Le Chant des Rues" c'est un cinéclub, des expositions, des cours d'alphabétisation en français, des soirées littéraires, les nuits blanches de la poésie, des ateliers d'écriture pour enfants, ados et personnes âgés. C'est aussi la production et la diffusion de paroles au travers de différents projets d'expression menés auprès du tout public.



Mais revenons à cette soirée d'anniversaire...

Après le discours du président de l'association, Rachid Barghouti, qui a rendu hommage à toute l'équipe d'animation en ces termes : "Serge, le pilier infatigable de nos beaux projets, Amina le cap solide pour la réalisation de nos belles espérances. Youssef, précurseur de l'association et aujourd'hui l'avant-garde dynamique de tous nos projets et Mohamed, le pétulant animateur de notre MJ, relais indispensable auprès des habitants d'Anneessens.

Clin d'œil à Yassin, pour l'énergie qu'il donne tous les jours avec les jeunes des



contreforts du boulevard Lemonnier. Une perche d'amitié également à José pour sa présence à chaque fois renouvelée quand l'association en a besoin", place aux artistes !

La troupe de théâtre " Les Parasites " nous a pris par la main pour un voyage dans le temps, nous permettant, au travers de capsules vidéos, de retracer les moments forts de la vie d' "Interpôle".

C'est avec un humour décalé que cette troupe de jeunes artistes a également abordé sur scène différentes thématiques de société. Talents et humour, la recette d'une soirée réussie. Un seul mot en définitive : "chapeau les artistes".

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à "Interpôle" une éternelle jeunesse faite de nouveaux rêves...



MJ "Interpôle"

Amina Bakkali

Rue de Locquenghien, 12

1000 Bruxelles

Tél : 02/ 217 75 12

Fax : 02/ 217 63 12

asbl_interpole@hotmail.com



Port'Ouverte à la (Pente)côte...

C'est sous un soleil radieux, le 28 mai dernier, que l'annuelle fête du quartier Saint-Lazare de Tournai a déroulé le tapis rouge de son accueil légendaire. Un lundi de Pentecôte consacré à la détente, à la bonne humeur, à la rencontre.

La haie d'honneur des chineurs de la brocante du quartier canalisait la foule tandis que la musique entraînante des "Prometteux d'Biaux Jours" à l'accordéon railleur et à la voix chaleureuse guidait les pas des promeneurs dans l'enceinte de Port'Ouverte.



L'ambiance de la journée fut assurée par les nombreuses animations au sein de la MJ : une excellente programmation musicale variée et animée, des activités ludiques et sportives telle que la folklorique course de brouettes. Le navarin d'agneau préparé dans la fournaise par Paul, ancien animateur de notre grande famille et ses collègues de sauna.

Sous le signe de la mixité populaire, interculturelle, intergénérationnelle orchestrée professionnellement par le conseil d'administration de la MJ emmené par son emblématique Président, Christian Geuning, fidèle au poste de puis plus de 25 ans.

L'excellente organisation pratique et technique fut assumée par les jeunes et les bénévoles de la MJ et soutenue par la dynamique équipe d'animation sous la direction méridionale de Jérôme. Sans oublier les membres du CA.

La dernière pensée du jour ira à l'entrepreneur qui a la lourde charge de terminer la nouvelle toiture de Port'Ouverte avant son inauguration, future occasion d'un nouvel article...



MJ "Port'Ouverte"

Jérôme Pestiaux
Avenue Minjean, 9
7500 Tournai
Tél - Fax: 069/ 21 14 35
portouverte@gmail.com



30 bougies pour le Centre de Jeunes A.S.F.

Ce 19 mai, c'était la fête au Centre de Jeunes ASF d'Aywaille ! Le Centre fêtait son 30e anniversaire, sûr que son fondateur Ariste Wouters aurait été fier !

C'est en 1982 qu'Ariste, interpellé par les situations difficiles que vivent certains jeunes de la région Ourthe-Ambève, crée « le Centre de Jeunes ASF ». Il passera sa vie à imaginer des nouveaux projets pour venir en aide aux familles et aux jeunes les plus fragilisés.

Pour ce jubilé, les jeunes se sont donnés en spectacle ! Au programme, une pièce de théâtre « Où est ma Maison de Jeunes ? » jouée par les jeunes eux-mêmes. Il faut dire qu'ils répètent depuis le mois d'octobre, coachés par Sylvain Plouette et Jérôme Depaepe.



C'est ainsi qu'ils ont pu offrir un spectacle de qualité très drôle et très apprécié aux 100 spectateurs présents.

Cet anniversaire était aussi l'occasion de découvrir l'état d'avancement des travaux de rénovation des murs et couloirs du centre; la visite était agrémentée d'une très belle exposition-photo, tous les plus beaux clichés-souvenirs étaient exposés !

Pour terminer cette belle journée, les jeunes ont revêtu leur tablier de cuistots !

Au menu, barbecue pour tous ! Le tout dans une ambiance très conviviale et sympathique.

Aujourd'hui, le centre est toujours en activité, toujours situé à la même adresse, au cœur d'Aywaille.

Le centre accueille des jeunes, à partir de 12 ans, et leur propose divers ateliers au travers desquels ils peuvent s'exprimer, s'épanouir: atelier BD, théâtre, cuisine...

Mais le Centre ASF accueille aussi les plus jeunes puisqu'il offre une aide aux devoirs tous les jours après l'école pour les enfants de 4 à 12 ans.

A.S.F

Gérôme Guidolin
Avenue F. Cornesse, 61
4920 Aywaille
Tél : 04/ 384 82 58
Fax : 04/ 384 79 03
centredejeunesasf@hotmail.com

Le Bulletin de Liaison est édité par la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. ASBL
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjimp.be
www.fcjimp.be

La fédération est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 18h

Le Bulletin de Liaison est un bimestriel (sauf août):
Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable:

Olivier Leblanc, Adm. délégué

Rédacteur en chef :

Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°122

Frédéric Admont
Julien Anciaux
Amina Bakkali
Charlotte de Leu
Pierre Evrard
Gaëlle Frères
Christophe Gonod
Gérôme Guidolin
Pierre-Yves Lux
Sandra Marchal
Jérôme Pestiaux
Christophe Riguelle
Les Web Reporters:

Sam, Flore, Ludivine, Emilie, Sophie, Alysson, O'Bryan, Kévin, Mathilde, Marco, Wendy, Jérémy, Loïc et Loïc, Ausilia, Pascal, Noémie, Antoine et Philippe.

Les textes n'engagent que leurs auteurs.

Graphisme et PAO: Virginie Henrotte
Crédits photos: Pour la F.C.J.M.P.: Gaëlle Frères et Virginie Henrotte. Pour "Les Web Reporters" de 3 Maisons de Jeunes: (Florenville, Quiévrain et Neufvilles), MJ La Frégate.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avvertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.





Fondée en 1970, la **Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire** est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La **F.C.J.M.P.** développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils,...



**Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances !**

Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/ 513.64.48 - Fax.: 02/ 502.75.95

infos@fcjimp.be - www.fcjimp.be

La **F.C.J.M.P.** est une association pluraliste reconnue par la Communauté française de Belgique en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.



AVEC LE SOUTIEN DE

